



A S S O C I A T I O N
POUR LA SAUVEGARDE DU SITE DE LA CHAPELLE

14 bis, chemin Massenet - 1228 Plan-les-Ouates

Monsieur Yves Delacrétaz
Directeur de l'Office cantonal de la
mobilité (OCM)
22, rue du Stand
1204 Genève



A S S O C I A T I O N
POUR LA SAUVEGARDE DU SITE DE LA CHAPELLE
fondée le 29 septembre 1983

Monsieur Yves Delacrétaz
Directeur de l'Office cantonal
de la mobilité (OCM)
22, rue du Stand
1204 Genève

La Chapelle, le 12 décembre 2006

Monsieur le directeur,

Le 27 mars dernier, au nom de l'Association pour la sauvegarde du site de La Chapelle (ASSC), je vous ai soumis cinq propositions afin d'améliorer, le long de la route de La Chapelle, la sécurité de ses usagers et de ses riverains.

Depuis quelques jours, l'une d'elles a été concrétisée : le prolongement de la piste cyclable, dans la partie nord de ladite route, ce dont je tiens à vous remercier vivement. Sans doute, les autres le seront-elles prochainement.

L'ASSC tiendra son assemblée générale ordinaire le jeudi 15 mars 2007 dans le vaste auditorium des TPG que vous connaissez.

Après la partie officielle, j'aimerais que vous puissiez compléter les informations fournies le 30 mars 2006, qui avaient suscité grand intérêt, auprès d'un public nombreux et présenter les projets de l'OCM, en matière de mobilité, dans la perspective de :

1. la construction de la gare CEVA Carouge/Bachet
2. l'élaboration du PAC La Chapelle/Les Sciers
3. la liaison routière entre la route d'Annecy et le giratoire de la Milice
4. l'éventuelle édification d'un pont, enjambant la Drize, chemin du Bief-à-Dance.

Il m'apparaît, en effet, important que les membres de notre association et, plus largement, les habitants de La Chapelle conviés à votre exposé soient informés des projets précités dont certains seront réalisés dans un proche avenir, à proximité de leurs habitations.

Je prends la liberté de vous soumettre la présente demande suffisamment tôt de façon qu'il vous soit plus aisé de la satisfaire.

Dans cet espoir, je vous assure d'ores et déjà de toute ma gratitude et je vous prie de croire, Monsieur le directeur, à l'expression de ma considération distinguée.

